



# Sensorial Handicap Cooperation



2022  
RAPPORT  
ANNUEL

## AVANT-PROPOS

L'année 2022 fut une année intense pour SHC et ses partenaires.

Elle marque d'une part le lancement du nouveau programme quinquennal 2022-26 financé par la **Direction Générale au Développement et de l'Aide Humanitaire (DGD)** qui s'intitule « *Une éducation au service des enfants et des jeunes en situation de handicap sensoriel* » et qui couvre nos deux pays d'intervention: le Burkina Faso et le Sénégal. Suite aux nombreux échanges réalisés entre acteurs pendant la formulation, SHC et ses partenaires ont choisi de développer une logique d'intervention identique dans les deux pays tout en adaptant sa déclinaison aux contextes spécifiques de chaque pays. Le programme au Sénégal met en œuvre un volet cécité et un volet surdité tandis que le programme au Burkina Faso se concentre uniquement sur la cécité.

Ce rapport vous informe sur la nouvelle stratégie de mise en œuvre ainsi que sur l'approche spécifique (**Modèle de Développement Humain – Processus de Production du Handicap**) qui guide et inspire nos interventions.

D'autre part, **Wallonie Bruxelles Internationale (WBI)** et le Gouvernement de la République du Sénégal ont réitéré leur confiance dans notre organisation lors de la 7<sup>ième</sup> session de la commission mixte permanente tenue le 1er avril 2021 en nous accordant une subvention sur 5 ans (2021-2025) pour initier un projet pilote de prise en charge pédagogique d'enfants malvoyants à l'INEFJA, dans le cadre d'un projet de coopération bilatérale.

## SHC EN BREF

Sensorial Handicap Coopération (SHC) est une ONG belge qui a pour vocation de favoriser l'intégration et l'épanouissement des enfants et des jeunes **en situation de handicap auditif et visuel**, sans discrimination de sexe, de race ou de religion, grâce à la mise en place d'un **environnement éducatif adapté, de qualité et accessible** dans les régions les plus pauvres du monde, plus particulièrement en Afrique.

Pour leur assurer une meilleure inclusion dans la société et tenir compte de leurs besoins spécifiques, une éducation adaptée n'est pas suffisante. C'est pourquoi, SHC s'emploie également à y associer des composantes médicales, paramédicales, sociales et économiques.

Son champ principal d'action est l'appui et le renforcement, sur le long terme, des structures locales dans le domaine du handicap sensoriel. Ceci via :

- Le renforcement des capacités des partenaires locaux ;
- La formation du personnel éducatif pour une prise en charge spécialisée de qualité des enfants en situation de handicap sensoriel ;
- La mise en place d'infrastructures et de matériels pédagogiques adaptés ;
- Le soutien à l'installation, dans les structures scolaires concernées, d'un encadrement (para)médical et psycho-social des enfants et des jeunes.

SHC n'a reçu aucune plainte en lien avec la charte éthique en 2022.





Le lancement du programme DGD 22-26 a été couplé à la restitution de l'évaluation finale externe du PRG DGD 2017-21 au Sénégal et au Burkina Faso. Cela a permis à SHC et ses partenaires de rassembler un parterre d'experts, de partenaires et d'autorités étatiques.

Outre le partage des conclusions et recommandations de l'évaluation externe qui s'est déroulée respectivement au Sénégal et au Burkina Faso, ces rencontres ont permis aux acteurs présents de se concerter au sujet d'un nombre de thématiques qui représentent des enjeux importants du programme et de dégager des recommandations prioritaires susceptibles de mobiliser les acteurs pour faire progresser l'éducation inclusive. Les résultats de ces ateliers ont permis à SHC de rédiger une note managériale par pays reprenant l'ensemble des recommandations et identifiant des points d'action à mettre en œuvre sur le nouveau PRG 22-26. Cette note managériale servira de tableau de bord tout au long de la mise en œuvre du PRG 22-26.

**MERCI !**

Nous tenons à remercier l'ensemble des acteurs de la scolarisation au Sénégal et au Burkina Faso pour leurs contributions, leur engagement et leur mobilisation à nos côtés !  
Merci particulièrement à nos partenaires : UN-ABPAM, INEFJA, CVT, Les Cajoutiers ainsi qu'aux autorités étatiques tant au niveau central que local et à toutes les parties prenantes du projet.

**Nous sommes ravis de poursuivre notre collaboration  
jusqu'en 2026.**

# LA NOUVELLE STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE DE SHC ET DE SES PARTENAIRES

SHC et ses partenaires locaux (INEFJA, CVT et LC au Sénégal ; l'UN-ABPAM au Burkina Faso) visent à doter les *Enfants et des Jeunes en situation de Handicap Sensoriel (EJHS)* de capacités, leur permettant de participer à la vie de leur communauté, grâce à une éducation de qualité, adaptée et continue. La stratégie d'intervention consiste à agir à 4 niveaux. Il s'agit de :

1

Renforcer les capacités des partenaires locaux sur l'éducation adaptée aux différents types de handicap sensoriel (sourd et malentendant, aveugle et malvoyant). Ainsi, les partenaires locaux sont mieux outillés et peuvent plus facilement influencer et renforcer les autres acteurs pour une meilleure prise en charge globale des EJHS.



2



Améliorer constamment la qualité des enseignements et des apprentissages adaptés aux EJHS. Les enseignants sont formés dans plusieurs domaines de la pédagogie adaptée au handicap sensoriel (braille, malvoyance, langue des signes, technologies de l'information et de la communication pour l'éducation,...). Du matériel didactique spécialisé est fourni aux enfants et au personnel pédagogique. Des appuis et suivis pédagogiques assurés par les partenaires locaux permettent d'améliorer les pratiques des enseignants.

3



Faciliter l'accès continue des EJHS à des établissements scolaires du primaire et du secondaire ainsi qu'à des centres de formations professionnelles moyennant quelques aménagements et équipements des lieux.

DROITS DE L'ENFANT



4

Soutenir la prise en charge (para)-médicale, psycho-sociale et d'inclusion des EJHS d'autant que la majorité d'entre eux sont marginalisés et issus de familles démunies.

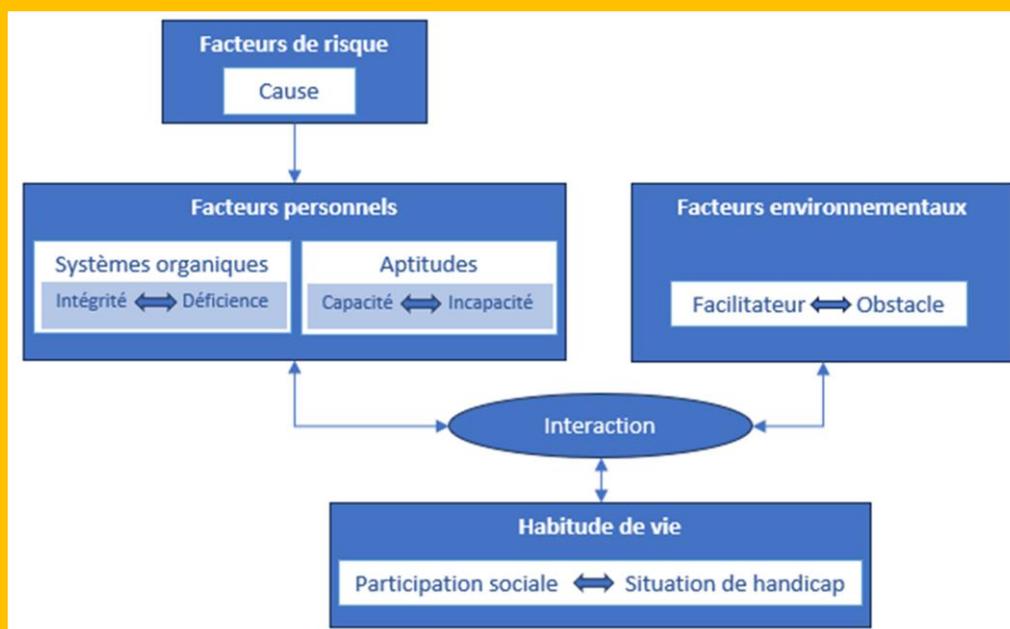


Hormis les facilités fournies par le projet, des démarches sont menées pour obtenir des aides structurelles de l'Etat et d'autres intervenants. Des actions de sensibilisation et de promotion à l'inclusion sociale sont aussi organisées dans les milieux de vie des EJHS.

## UNE APPROCHE SPÉCIFIQUE : LA PARTICIPATION SOCIALE DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP SENSORIEL

Avec ce nouveau programme, SHC et ses partenaires se sont lancé un défi ambitieux, celui de travailler non seulement pour l'accès à la scolarisation et la qualité des apprentissages mais aussi pour permettre aux EJHS d'être plus autonomes et de participer de manière pleine et égalitaire à la vie de la société.

Pour cela, SHC a fait le choix, avec ses partenaires, de s'inscrire dans le "**Modèle du développement humain - Processus de création du handicap**" (Modèle MDH-PPH). Selon ce modèle conceptuel, la compréhension et l'explication du phénomène du handicap reposent sur l'interaction entre trois domaines conceptuels : les facteurs personnels, les facteurs environnementaux et les habitudes de vie. Ainsi, le MDH-PPH montre que l'accomplissement des habitudes de vie peut être modifié par le renforcement des capacités et la compensation des handicaps grâce à la réadaptation, mais aussi par la réduction des obstacles environnementaux qui en découlent. Un obstacle pourrait être, par exemple, un préjugé, le manque d'aide ou de ressources, le manque d'accessibilité à la maison et à l'école, un problème pour obtenir des informations imprimées adaptées ou l'absence d'une signalisation accessible pour se déplacer.



Sur base de ce modèle, SHC et ses partenaires locaux, se sont engagés à mesurer les changements observés dans l'autonomisation et la participation sociale des enfants et des jeunes ayant une déficience visuelle ou auditive. Pour ce faire, le PGR a développé un indicateur (*Niveau d'amélioration de la participation sociale des EJHS scolarisés*) qui vise à mesurer l'augmentation de l'autonomie et de la participation sociale des enfants en situation de handicap sensoriel au travers d'un outil basé sur l'analyse de leurs habitudes de vie (Mesure des Habitudes de Vie - MHAVIE).

# CÉCITÉ

Depuis 2009, SHC intervient au **Burkina Faso** au travers de son partenaire local, l'**Union Nationale des Associations Burkinabè pour la Promotion des Aveugles et Malvoyants (UN-ABPAM)** afin de permettre aux enfants atteints d'un handicap visuel d'avoir accès à une scolarisation de qualité et de ne plus être marginalisés. En 2022, l'UN-ABPAM est intervenue avec l'appui de SHC dans 9 provinces localisées dans 8 régions : Centre (Ouagadougou), Centre Est (Tenkodogo), Centre Nord (Kaya), Centre Ouest (Koudougou), Cascades (Banfora), Hauts Bassin (Bobo et Houndé), Nord (Ouahigouya), Sud-Ouest (Gaoua) et a permis à 411 enfants aveugles et malvoyants d'être scolarisés de la maternelle à l'Université dont 160 filles.

Depuis 2017, SHC intervient également au **Sénégal**, grâce à son partenaire local **l'INEFJA (Institut National d'Éducation et de Formation des Jeunes Aveugles)**, dans 4 régions (Thiès, Kaolack, Saint-Louis, Ziguinchor) afin de décentraliser l'éducation inclusive et d'offrir à un plus grand nombre d'enfants aveugles et malvoyants l'opportunité d'être scolarisés. En 2022, 177 élèves (dont 102 garçons et 75 filles) aveugles et malvoyants ont été scolarisés dans les classes transitoires et inclusives au Sénégal grâce à l'appui de SHC et de l'INEFJA.



# BURKINA FASO



## UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS BURKINABÈ POUR LA PROMOTION DES AVEUGLES ET MALVOYANTS (UN-ABPAM)

L'année 2022 est la première année de mise en œuvre du nouveau programme quinquennal 2022-2026 intitulé « *L'éducation adaptée en faveur des enfants et des jeunes en situation de handicap sensoriel : un puissant levier pour leur autonomie, leur participation sociale et inclusion dans la société* ». Cette année a donc été marquée par le lancement du programme et la mise en place de la stratégie d'intervention qui l'accompagne.

### Une équipe et des compétences renforcées

Afin de pouvoir répondre au mieux aux défis du programme, SHC et l'UN-ABPAM ont retravaillé l'organigramme et les profils de poste de l'équipe projet locale afin de prendre en compte la nécessité de pérennisation des acquis du programme et de son ancrage institutionnel.

A cela s'est ajouté le renforcement de l'équipe de SHC en Belgique avec l'arrivée en son sein d'une Responsable Programme & Développement recrutée en juin 2022. Auprès du partenaire, celle-ci vient en appui sur le suivi-évaluation du programme, le renforcement des capacités de l'équipe, le partenariat et la mobilisation des ressources.



François Zongo Yéro, Maurice Ouédraogo, Fatou Ky, Gaëlle Vandeputte, Eugène Bayili, bureau UN-ABPAM, Ouagadougou

L'UN-ABPAM a vu ses compétences renforcées en gestion de projets grâce à la mise en place d'outils de gestion opérationnels et financiers pour les 5 années à venir du PGR. De même, le dispositif de suivi et évaluation a demandé la mobilisation de l'équipe projet afin de s'approprier la nouvelle approche « Mesure des Habitudes de Vie – Processus de Production du Handicap » (MHAVIE-PPH) et la méthodologie de collecte des données qui l'accompagne.

La mission d'appui de SHC qui s'est tenue au dernier trimestre de l'année a par ailleurs permis l'élaboration d'une feuille de route stratégique pour les 5 années à venir ainsi que l'élaboration de pistes d'action concrètes permettant la prise en considération des recommandations issues de l'évaluation du programme 17-21. La participation active de l'UN-ABPAM dans les différents réseaux combinée avec la mission d'appui de SHC ont en outre permis d'identifier des nouveaux partenariats potentiels et d'appuyer la mobilisation des ressources.

### Accès à des offres éducatives continues dans les établissements scolaires plus respectueux de l'environnement

La construction de nouvelles infrastructures scolaires adaptées n'est pas prévue dans ce programme. Toutefois, des réfections et aménagements des salles de classes et de transcription existantes sont prévus et seront effectivement réalisés à partir de l'année 2023 en fonction des besoins relevés en 2022.

Au cours de cette année scolaire 2021-2022, 56 établissements (publics et privés) partenaires ont accueilli les EJHV accompagnés par le programme SHC. Dans ces 56 établissements primaires, post-primaires, universitaires et professionnels, 114 EJHV ont été accueillis dans 26 classes transitoires d'inclusion scolaire construites par SHC et 297 EHV dans 160 classes inclusives.

Le nouveau PGR 22-26 prévoit de renforcer l'UN-ABPAM et les écoles partenaires sur la **thématique de l'environnement**. La synergie mise en place avec Autre Terre par le biais des Associations Baobab et CEAS permet l'intégration de l'environnement dans les activités des écoles transitoires et inclusives dans le but d'organiser des événements inclusifs sur les thématiques de la protection de l'environnement et de l'agroécologie comme les concours « Eco école, Ecole Propre » à Kaya et « Educ'Acteurs » à Koudougou.

### La qualité des apprentissages grâce à un enseignement et des appuis éducatifs adaptés

La qualité des apprentissages a été assurée en particulier au travers de (i) une **formation continue** des acteurs pédagogiques (2 enseignants spécialisés, 7 enseignants inclusifs, 2 maîtres de suivi, etc.), (ii) **l'accompagnement pédagogique** de 4 enseignants (spécialisés et inclusifs) et (iii) par la mise en place d'une **équipe de traduction** en braille des nouveaux manuels scolaires du CP1 (livre de lecture, livret d'exercice et livre de mathématique) introduits inopinément par le MENAPLN en début d'année scolaire.

En 2022, l'équipe des formateurs a réalisé 2 missions de suivi/appui pédagogiques dans les régions de Koudougou (8 enseignants suivis) et de Ouahigouya (7 enseignants suivis). Un total de 15 enseignants des classes transitoires (8) et des classes inclusives (7) ont été suivis dont 9 femmes et 6 hommes. Sur l'ensemble des 15 enseignants évalués, 11 enseignants (soit 73,33%) appliquent effectivement les compétences spécialisées acquises lors des formations et pratiquent une prise en charge éducative adaptée aux enfants atteints d'un handicap visuel.

Concernant le suivi et l'observation des **conditions d'apprentissage**, 10 enfants (6 F et 4 G dont 8 EHV au post-primaire et 2 EHV au primaire) ont été enquêtés à Koudougou lors de la mission de suivi/appui pédagogique des

enseignants des classes transitoires et inclusives du primaire. L'enquête a couvert 2 volets de l'accompagnement éducatif des EJHV à savoir le **matériel scolaire adapté** aux EJHV nécessaire au suivi des cours et **l'enseignement adapté** tenant compte des EJHV.

Sur cet échantillon, 8 EJHV (soit 80%) ont estimé qu'ils étaient dans les conditions adaptées d'apprentissage avec le matériel scolaire et l'enseignement adaptés ce qui s'explique par le fait que les enseignants des régions de l'Education Catholique dont Koudougou et Ouahigouya sont régulièrement formés et mis à niveau et également très stables (pas de mobilité annuelle entre écoles).

### Appui aux familles/structures d'accueil des EJHV



EJHV en famille d'accueil à Ouagadougou

En 2022, le programme a accordé un appui financier à **276 familles d'accueil** hébergeant des EJHV, a supporté les frais de santé pour 302 EHV et de cantine pour 409 EJHV. Grâce au précieux appui financier de la Fondation TicTac et de l'ABPAM Belgique, 69 enfants aveugles et malvoyants ont été parrainés en 2022.

# SÉNÉGAL



## INSTITUT NATIONAL D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DES JEUNES AVEUGLES

Après une première phase consacrée à l'inclusion scolaire à l'élémentaire financée dans le cadre du PRG DGD 2017-21, SHC et l'INEFJA consolident et poursuivent les objectifs de l'éducation inclusive à l'élémentaire. En complément, le nouveau PRG 22-26, permet d'accompagner l'inclusion des élèves dans les collèges et lycées ainsi que dans des centres de formation professionnelles via la mise en place de dispositifs d'accompagnement spécifiques. Ce nouveau PRG vise également à dépasser le cadre de la scolarisation pour renforcer la participation des EJHV dans les activités de la communauté. Autrement dit, il entend faire de cette éducation adaptée des jeunes en situation de handicap sensoriel un levier d'inclusion dans la société. Enfin, le contexte dans lequel s'inscrit le programme est favorable à l'inclusion des Personnes handicapées au Sénégal car l'année 2022 a été déclarée « sociale » avec une attention particulière aux handicaps, dans les communiqués des conseils des ministres présidés par le Président de la République.

### Plaidoyer et Ressources Humaines

Les résultats engendrés dans le précédent programme ont poussé les autorités et responsables de l'INEFJA à renouveler leur confiance à l'équipe technique en charge du pilotage du projet. Ainsi un gestionnaire, un responsable administratif et financier et quatre formateurs ont été détachés par le ministère pour suivre la mise en œuvre du programme. Cette équipe de formateurs compétents dans 4 régions, capables de former tout type de personnel éducatif à l'accompagnement des EJHV est un axe clé pour la réussite et la pérennisation des projets.

Ces formateurs sont également présents dans les académies (IEF et MEN) comme représentants techniques de l'enseignement pour aveugles jusqu'ici partiellement oublié dans les plans et programmes de ces structures.

Le recrutement d'une Assistante Technique (AT) détachée au Sénégal par SHC à la formation et au suivi des partenaires et le remplacement du formateur Michel Aly Tine, décédé en 2021, par Moustapha Ngom à Kaolack ont participé à un renforcement du dispositif d'intervention de l'INEFJA. 4 des 8 domaines de renforcement de capacités identifiés dans le programme ont fait l'objet de renforcement des équipes en 2022 : la gestion de projets, la gestion financière, le suivi évaluation et les NTIC.

Enfin, on peut relever une première retombée significative du programme à savoir que, à Ziguinchor, la forte participation des EJHV dans les cadres de concertation sur la prise en charge des droits des enfants (CDPE, Conseil des enfants), a poussé les autorités locales à s'engager avec l'UNICEF, dans une phase de mise à l'échelle régionale du dispositif d'accompagnement des EJHV conçu par le programme SHC/INEFJA.



Concertation CDPE à Ziguinchor

En effet grâce au plaidoyer des EJHV présents dans le CDPE, une nouvelle classe transitoire, financée par l'UNICEF, a vu le jour dans le département de Bignona, ce qui a permis de désengorger la classe de Ziguinchor, d'enrôler les EJHV de la zone et

de rapprocher ainsi ces jeunes de leurs villages et quartiers d'origine.

## Former/ recycler les acteurs pédagogiques

Les formations initiales et continues du personnel d'encadrement se sont poursuivies dans toutes les régions. Pour éviter la déperdition causée par la mobilité des enseignants, et de concert avec les autorités scolaires, les enseignants candidats à la formation ont été identifiés après les conseils de répartition des classes et seuls les enseignants titulaires de classes inclusives avec certitude de leur non candidature à un éventuel départ, ont été conviés à la formation.

Ainsi en formation initiale, 34 nouveaux enseignants ont été enrôlés (27 hommes et 7 femmes, soit 80% d'hommes et 20% de femmes). En recyclage, 39 membres du personnel (27 hommes et 12 femmes) déjà enrôlés les années précédentes ont bénéficié de renforcement dans les disciplines spéciales et l'adaptation pédagogique.



CAP sur le sport adapté

Afin de permettre un échange d'expérience et le partage de bonnes pratiques entre les enseignants titulaires des classes inclusives mais aussi de répondre à certaines difficultés auxquelles ils sont confrontés dans l'accompagnement des EJHV au quotidien, des CAP (Cellules d'Animation Pédagogiques) ont été déroulées tout au long de l'année scolaire.

## Sensibilisation

La célébration des journées phares, à l'instar de la communauté internationale, a donné l'occasion à l'équipe du projet de mener une série de sensibilisations. Ainsi à Kaolack, la journée internationale des personnes handicapées a été célébrée avec l'organisation d'un atelier de vulgarisation et de partage de la loi d'Orientation Sociale N° 2010-15 du 6 juillet 2010, relative à la Promotion et à la Protection des Droits des Personnes Handicapées.

La Journée de la Canne Blanche (15 octobre 2022) quant à elle, a été célébrée avec les collectivités territoriales toujours sous le format Sensibilisation Cité et malvoyance en milieu ouvert avec pour l'édition 2022, la visite dans le noir du Maire de Khombole. Pendant quelques heures, le Maire accompagné de son équipe municipale a sillonné les artères de sa commune, les yeux bandés, une canne blanche à la main dans le but de montrer à sa population que les aveugles et malvoyants sont des membres à part entière de la société et de mieux prendre connaissance des réels défis d'accessibilité des aveugles dans les communes.



D'autres sensibilisations ont également eu lieu telles la sensibilisation à l'hygiène et à la propreté en milieu scolaire à Saint Louis

# SURDITÉ



Au **Sénégal**, unique pays dans lequel le volet surdité est déployé dans le cadre du programme DGD, SHC poursuit son soutien au **Centre Verbo Tonal de Dakar (CVT)**, un établissement public, situé à Dakar, accueillant des enfants déficients auditifs en enseignement spécialisé préscolaire et primaire. Les appuis de SHC ont débuté en 2017 sur financement WBI et se poursuivent depuis 2020 avec le projet DGD. SHC accompagne également l'**association Les Cajoutiers, basée à Warang**, disposant d'un groupe scolaire d'environ 600 élèves issus principalement des familles démunies de la région de M'bour. Elle développe la prise en charge éducative et sociale d'une centaine d'enfants déficients auditifs au sein de classes inclusives et au sein d'un foyer qui héberge et accompagne, pendant toute l'année scolaire, une partie des enfants issus d'autres régions du Sénégal. Ces deux structures misent notamment sur l'apprentissage de la langue des signes (LS) comme moyen de communication et d'inclusion sociale des enfants déficients auditifs, le CVT y ajoutant pour sa part l'appareillage prothétique et le développement du langage oral. Au niveau **partage d'expériences et de connaissances en pédagogie et langue des signes**, les échanges développés cette année entre le CVT et les Cajoutiers ont permis d'initier un rapprochement bénéfique entre les 2 structures pour EJHA partenaires du projet, de découvrir et de partager des pratiques pédagogiques spécifiques ainsi que de poser les bases d'une réflexion commune sur des enjeux comme le développement de programmes scolaires adaptés à la surdité, l'harmonisation des signes au Sénégal, etc.

# SÉNÉGAL



## LE CENTRE VERBO-TONAL DE DAKAR (CVT)

Le CVT fonctionne avec 10 classes spécialisées qui scolarisent exclusivement des enfants atteints de surdité sévère à profonde (3 classes préscolaires, 6 classes élémentaires). Une dixième année fonctionne avec des élèves qui suivent une formation préprofessionnelle (couture, restauration et arts plastiques). A cela s'ajoutent 4 écoles ordinaires proches du CVT qui accueillent quelques enfants appareillés en intégration au sein de classes où l'enseignement se donne oralement, un centre de sérigraphie où sont actuellement formés 3 anciens élèves et un centre de formation professionnelle inclusif où une dizaine d'anciens élèves suivent une formation professionnelle dans le cadre d'un projet mené par Humanité et Inclusion. Au total, ces différentes structures ont accueilli 121 enfants en 2022.



Formation professionnelle de jeunes du CVT au niveau du centre artisanal

## La langue des signes



Formation en American Sign Language au CVT

Un des objectifs prioritaires du CVT est de lister et de s'accorder sur les signes officiels à utiliser par les enseignants pour leurs communication et enseignement avec les élèves. Ceci est assuré par l'auxiliaire pédagogique en LS, recrutée par le programme en mai 2022. une première liste de 950 mots a été dressée et travaillée en langue des signes au cours des différentes formations et directement dans les classes pour les matières scolaires. L'objectif est l'élaboration d'un répertoire illustré mots/signes/images.

## Développement de manuels scolaires et supports didactiques adaptés

Le directeur pédagogique, (en poste depuis mars 2022), a démarré l'adaptation aux enfants sourds, du programme officiel de l'enseignement élémentaire ordinaire.

## Renforcement pédagogique

Deux sessions de renforcement pédagogique (chacune de 2 semaines) ont été menées par une experte bénévole de SHC afin de réfléchir aux adaptations à développer pour un enseignement spécialisé et efficace : pratique maximale d'un enseignement oral accompagné des signes, mise en place de supports visuels pertinents, utilisation d'activités ludiques, développement d'une pédagogie active et interactive, etc.

## Prise en charge audiolgogique et appareillage

Au niveau audiolgogique, 10 nouveaux enfants ont été appareillés sur l'année 2022 avec 12 prothèses et 7 ont vu leur ancienne prothèse être remplacée par une nouvelle. Un premier sondage réalisé auprès des enseignants, montre des bénéfices réels chez la majorité des enfants appareillés.



Un EJHA appareillé au CVT

L'équipe médico-audiologique créée avec 1 ORL, 1 audioprothésiste et 1 enseignant responsable de l'audiologie et formée en 2021, a fonctionné durant toute l'année 2022 avec 2 personnes seulement. Le médecin ORL a quitté le Sénégal fin décembre 2021 et n'a pas pu être remplacée faute de médecins ORL formés à la pédo-audiologie et disponibles pour travailler 1x/semaine au sein d'une école spécialisée pour enfants sourds. L'audioprothésiste a dès lors assuré seul le suivi audiolgogique des EJHA du CVT. L'enseignant quant à lui s'est occupé du port et du bon fonctionnement des prothèses.

## Un modèle pour les enfants sourds

A la rentrée scolaire 2022-2023, une ancienne élève du CVT (Aminata) a été engagée à l'essai comme assistante pédagogique sourde dans les classes préscolaires et dans la classe terminale proposant des activités professionnelles. L'objectif de sa présence est de seconder l'enseignante dans la scolarisation et la socialisation de jeunes enfants sourds qui arrivent à l'école sans langage et de représenter pour tous les enfants de l'école un modèle d'adulte sourd.



## GROUPE SCOLAIRE LES CAJOUTIERS

Après avoir posé les bases d'une collaboration fructueuse en 2020 et 2021, SHC a poursuivi son appui aux Cajoutiers en 2022.



Enfants scolarisés au Cajoutiers

L'association des Cajoutiers a permis à 111 enfants sourds d'être scolarisés au sein de ses écoles en maternelle et dans l'élémentaire. Même si certains enfants ont évolué dans des classes spécialisées, la majorité a suivi ses cours dans des classes inclusives où enfants sourds et entendants évoluent et apprennent ensemble grâce à un enseignement bilingue en français et en langue des signes.

Actuellement, l'école dispose d'un cycle inclusif du préscolaire au CE1. Chaque année, elle a comme objectif d'ouvrir un niveau supplémentaire inclusif afin que d'ici trois ans, chaque élève sourd termine son cycle primaire et obtienne le certificat de fin d'études primaire.

## Renforcement de compétences

Le travail réalisé par SHC pour renforcer les compétences administratives et financières des Cajoutiers a été important en 2022. Il a permis, de concert avec le travail des bénévoles, d'accompagner l'association et l'école dans une restructuration à différents niveaux (organigramme, statuts, mission statement, budget, rapports, etc.) mais également de former et d'accompagner une nouvelle équipe technique mise en place début 2022 dans la réalisation de certaines tâches.

En septembre 2022, une formation en ASL de 10 jours a été organisée en partenariat avec ASUNOES au bénéfice de 30 enseignants et éducateurs des Cajoutiers. Cette formation a été dispensée par deux formateurs de l'école de Louho au Bénin et a permis de renforcer la maîtrise de l'ASL chez les participants mais aussi d'encourager le développement de nouvelles approches pédagogiques inclusives. La psychologie de l'enfant sourd a également été abordée afin de permettre aux enseignants de mieux appréhender et comprendre certains comportements et mieux aborder certains enfants.



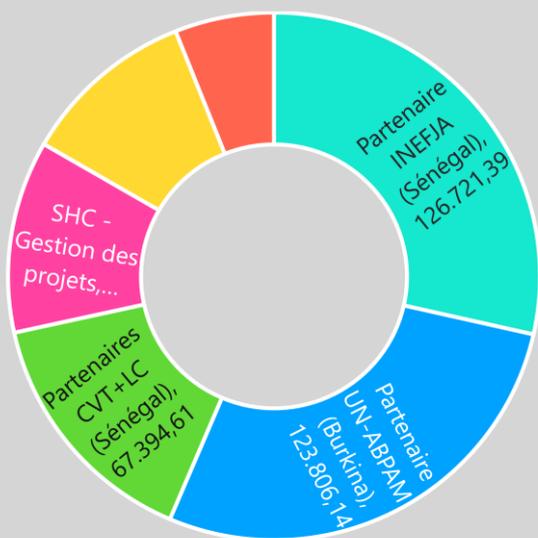
Formation en American Sign Language aux Cajoutiers



# Comptes annuels

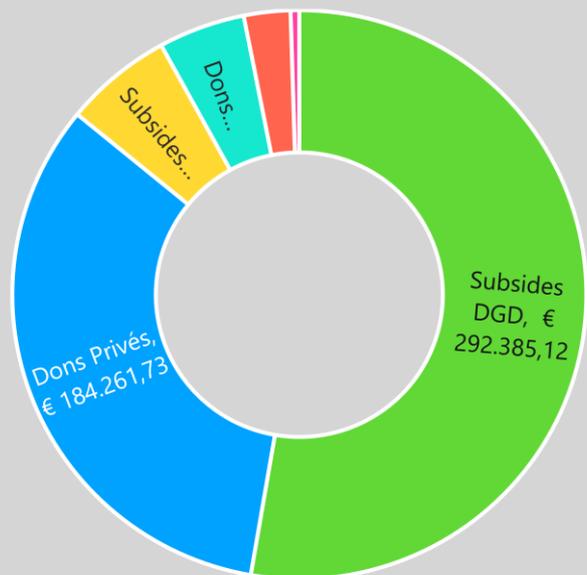
## Charges 2022 (Euros)

- Partenaire UN-ABPAM (Burkina)
- Partenaire INEFJA (Sénégal)
- Partenaires CVT+LC (Sénégal)
- DGD - Gestion des projets
- SHC - Frais d'administration générale
- SHC - Gestion des projets
- SHC - Prov pour R&C



## Produits 2022 (Euros)

- Dons Privés
- Dons Parrainages (ABPAM & Tic-Tac)
- Subsidés DGD
- Subsidés WBI
- Subsidés Autres
- Autres produits

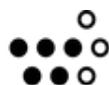


# Avec le soutien financier de



**Belgique**

partenaire du développement



Wallonie - Bruxelles  
International.be



FONDATION PRIVÉE TICTAC

Entraide et partage



**A.B.P.A.M. - Belgique A.S.B.L.**  
Association Belge pour la Promotion  
des Traveilles et Malvoyants  
N° d'identification au moment : 226.786.213  
Rue Jean Barois, 11 - 1190 QUAI BRASSERIE - Tel : 020 79 56 10  
e-mail : [abpam@abpam.be](mailto:abpam@abpam.be) - GSM : 0473 04 48 17  
Compte bancaire BE01 44 0000 0011 4842 0000 0000 0000 0000 0000 0000

SENSE Foundation Brussels

## et de tous nos donateurs privés

## Remerciements

Tout ce travail ne pourrait être possible sans l'aide précieuse et l'engagement des bénévoles, des membres de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration. L'équipe SHC les remercie chaleureusement.

### Membres de l'AG et du CA

ALENUS Emile (CA, AG)

BEYAERT Réginald (AG)

BIARD Christine (AG)

BORTOLIN Françoise (AG)

COLLIN Vincent (AG)

CRAHAY Jeanne-Françoise (AG)

DELEN Jacques (CA, AG)

DEVILLE Philippe (AG)

GREANT Régine (CA, AG)

HERLIN Nicole (AG)

LECOMTE Thierry (AG)

LEFLERE Viviane (CA, AG)

MERCIER Michel (CA, AG)

RENGLET Thierry (AG)

VANDERSTRICHT Félix (CA, AG)

### **Siège social**

IRSA/SHC  
Chaussée de Waterloo, 1504  
B-1180 Bruxelles

### **Siège d'exploitation**

Rue de Rixensart 22  
B-1332 Genval  
Info@sensorial.be

### **Pour nous soutenir\***

Don unique  
BE94 7360 0038 3014

Don mensuel  
BE83 7360 0038 3115

\*Pour toute contribution annuelle supérieure à 40€, une attestation fiscale vous sera envoyée et vous récupérez jusqu'à 45% de la somme versée, suivant votre régime fiscal. Vous ne déboursez en fin de comptes que 22€.

[www.sensorial.be](http://www.sensorial.be)

